



Clapet anti-retour RGE de moteur MAN

Nouveau sur le marché des pièces de rechange !

Véhicule : MAN	Produit	Clapet anti-retour RGE (« soupape de réduction de pic de pression »)	
Moteur	N° PIERBURG	Pièce de rechange de	N° O.E.*
D 2866 LF 20 Euro 2;	7.22841.08.0	7.22841.00.0	51.08150.6014
D 2866 LF 26 4V Euro 3;		7.22841.03.0	51.08150.6019
D 2876 LF 04 4V Euro 3			

La société Motor Service a élargi sa gamme de produits destinés au marché des pièces de rechange d'un clapet anti-retour utilisable dans le secteur des véhicules utilitaires.

Il s'agit d'un clapet de non-retour (aussi appelé « soupape de réduction de pic de pression ») qui est employé sur divers moteurs MAN, munis d'un système de recyclage des gaz d'échappement (RGE). Le refroidissement des gaz d'échappement remis en circulation assure la diminution des oxydes d'azote qui sont surtout dégagés à des températures de combustion élevées. Les gaz d'échappement refroidis occupent par ailleurs un moindre volume, si bien qu'une masse d'air supérieure peut être délivrée au moteur à une même pression de suralimentation.

Afin de parvenir aux valeurs limites d'émission, imposées actuellement et à l'avenir aux poids lourds et aux bus, ces clapets anti-retour fabriqués par l'entreprise Pierburg apportent leur contribution dynamique partout dans le monde : les ressorts à lame en acier inoxydable sont ainsi actionnés jusqu'à 3750 fois par minute (sur un moteur à 6 cylindres en ligne à une vitesse de 2500 min⁻¹).

Entourés d'un condensat de gaz d'échappement agressif, ils assument alors parfaitement leur tâche ardue à des températures culminant à 180°C.



Clapet anti-retour monté sur le moteur (en vue écorchée)

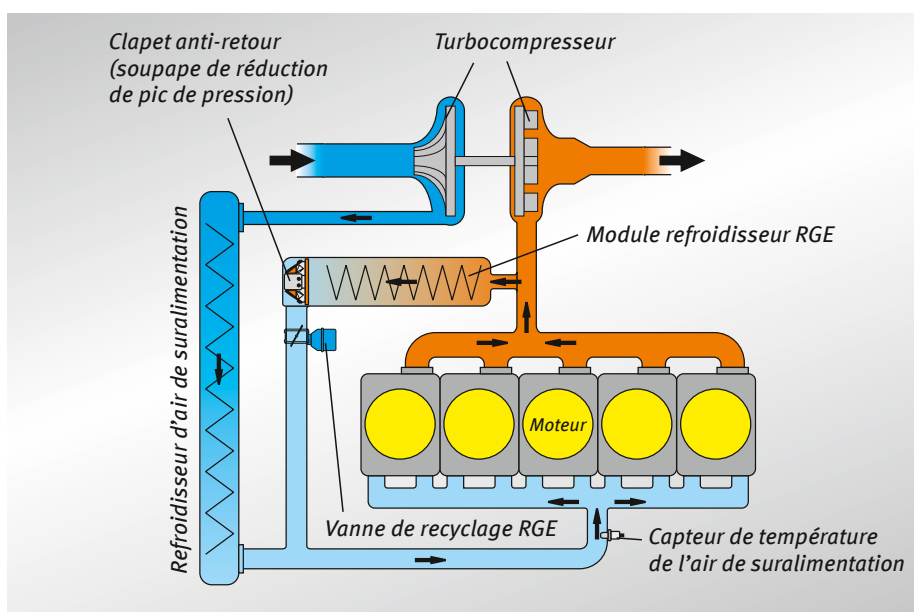


Schéma du recyclage des gaz d'échappement refroidis

Sous réserve de modifications et de variations dans les illustrations. Pour les références et les pièces de rechange, cf. le catalogue actuel, le CD TecDoc ou encore les systèmes se basant sur les données TecDoc. * Les numéros de référence indiqués ne servent qu'à des fins de comparaison et ne doivent pas être utilisés pour les factures remises au client.